Monsieur le Premier Ministre,

Dans de nombreuses expressions publiques, le gouvernement, par vos interventions ou par celles de vos ministres, a réaffirmé son attachement au service public, à la fonction publique et surtout a reconnu l'engagement des agents publics au service des français et de l'intérêt général.

Afin de concrétiser votre attachement, je vous demande de bien vouloir adapter la politique salariale du gouvernement vis-à-vis des agents publics alors que l'inflation atteint un niveau inédit.
Ainsi, le chiffre de l'inflation, communiqué au début de cette semaine par l'INSEE, indique une hausse de 2,8% sur douze mois.

L'UNSA Fonction Publique constate que l'évolution de certaines grilles indiciaires, bien que positive pour les agents de catégorie C ou quelques autres corps, ne suffit plus pour maintenir le pouvoir d'achat et surtout le principe de carrière. Elle observe également le tassement des grilles entre les différentes catégories. De plus, de nombreux agents contractuels n'ont bénéficié d'aucune augmentation.

Il est aujourd'hui indispensable de trouver des solutions pour endiguer l'érosion des rémunérations des agents publics.

L'une des possibilités qui s'offre à vous serait de décider d'augmenter la valeur du point d'indice dont le gel continue d'être incompréhensible, de surcroît dans un contexte inflationniste. Cette augmentation serait un signal fort adressé à tous les personnels, participerait à la reconnaissance des agents publics et contribuerait à la réhabilitation de l'attractivité de la fonction publique. C'est aussi souvent l'un des seuls moyens pour augmenter les agents contractuels.

Une autre solution serait de revoir l'ensemble des grilles de rémunération des agents publics (A, B et C). A l'UNSA, nous estimons ce travail comme étant indispensable, afin de redéfinir les parcours de carrière de tous les agents, afin notamment de réduire la durée dans les grades de la catégorie B et d'améliorer toutes les rémunérations des agents lors de leur recrutement. Ces évolutions sont nécessaires pour conférer de l'attractivité aux métiers de la fonction publique.

La hausse du coût de la vie et de l'inflation et leur corollaire, la baisse du pouvoir d'achat d'une majorité d'agents publics des trois versants, ne peuvent pas rester sans réponse de la part des employeurs publics, ni se résumer à des mesures accessoires. Le niveau des rémunérations est la question centrale.

Je reste à votre disposition pour évoquer ce sujet qui constitue une préoccupation majeure et générale, aujourd'hui et pour demain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Bagnolet le 1er décembre 2021
Luc Farré
Secrétaire général de l'UNSA Fonction Publique.

UNSA Finances Publiques